

Il est sorti ! Le guide qu'on attendait, pour enfin dire *urbi et orbi* ce qu'il faut faire et comment il faut le faire. Comme toute pastorale, celle-ci est plutôt autoritaire. Y'a plus qu'à exécuter les ordres... Merci Patron !

Ce petit livre orange a déjà suscité de nombreuses réactions, que nous partageons (voir ci-dessous). Pour le SNESUP, ce catalogue prescriptif anticipe aussi les annonces à venir sur la formation des enseignants, du premier degré notamment, et sa dégradation en formatage. En effet, ces « recommandations » (sur le français et les mathématiques), comme ce « nouveau » missel orange (vitaminé à la méthode Coué?) s'emploient à dénier toute expertise aux enseignants comme à leurs formateurs pour transformer le métier en un métier d'exécution sur le mode du « Je pense, donc tu suis ». À qui profite une telle prolétarianisation ?



MAI 2018 | Lettre réalisée sous la responsabilité du collectif FDE par Vincent Charbonnier, Muriel Coret, Michela Gribinski et Marie-France Le Marec

Ce qui est pire cependant c'est que cette subordination est théorisée comme telle. Au fond, le mot d'ordre est « vous n'êtes pas là pour penser, mais pour exécuter » (Taylor). On ne peut que s'inquiéter, du coup, des annonces répétées de la « bonne nouvelle » à venir : une nième « réforme de la réforme » pour le premier degré d'abord, et le pour le second ensuite... L'autoritarisme de ce gouvernement n'est donc pas une vue de l'esprit et doit être pris pour ce qu'il est : une mise au pas, et combattu comme ce qu'il est : *une négation pratique de la démocratie, des libertés universitaires et du fonctionnement collégial des institutions de formation.*

SUR LES RECOMMANDATIONS DE J.-M. BLANQUER
ET LE GUIDE LECTURE/ÉCRITURE

Morceaux choisis de réactions

S. Plane : *On aurait pu rendre service aux enseignants si on avait eu plus de considération pour eux. Mais le désir de tout contrôler, de se substituer à la formation – que visiblement on s'apprête à supprimer – et la volonté de culpabiliser et d'asservir les enseignants discréditent totalement le projet.* (<https://frama.link/upSVz86Q>)

P. Devin (SNPI-FSU) : *Mais, dans les projets du ministre, pas un mot sur la formation des enseignants dont nous savons tous qu'elle constitue la clé essentielle de l'amélioration qualitative de l'école. Rien sur les postes qu'il faudrait créer pour que les professeurs puissent partir en formation continue et bénéficier de temps de formation conséquents sur la lecture. Rien sur le mi-temps désastreux des stagiaires de l'ÉSPÉ dont tout le monde convient à reconnaître qu'il n'est pas adapté à leur formation initiale, mais qui est maintenu pour compenser des emplois insuffisants...* (<https://frama.link/-ZwuErao>)

Communiqué commun du SNES et du SNUIPP (27 avril 2018) : *Les textes parus au BOEN du 26 avril sur l'enseignement de la lecture et des mathématiques ne répondent pas à l'enjeu d'améliorer les mauvais résultats des élèves français soulignés par les évaluations internationales récentes, avec notamment des résultats qui restent fortement corrélés à l'origine sociale des élèves. Le caractère inédit d'une telle démarche est inquiétant quant à la conception du métier d'enseignant et du respect de la professionnalité de ces derniers.* (<https://frama.link/ORKNhFBK>)

SUR L'AUDIENCE DE LA FSU AU MEN (24 AVRIL 2018)

La FSU a donc été enfin reçue par le MEN le 24 avril – une audience demandée en décembre 2017..., on appréciera. En substance, Mesdames Bourhis (Conseillère sociale) et Dubo (Ressources humaines) nous ont dit :

- aucun changement en vue pour la rentrée prochaine;
- réflexion en cours sur ce que le ministère appelle « prérecrutement » (et qui se résume pour lui à des aménagements des AED actuels. Avoir du temps pour étudier en étant rémunéré semble *inconcevable*);
- réflexion encore et en cours sur la position du concours et « l'amélioration-de-la-formation »... mais à moyens constants... sans toucher donc au mi-temps des stagiaires intégrés dans les plafonds d'emplois;
- le concours comme mode de recrutement serait « préservé »... mais évidemment rien n'empêche le recours aux contractuels (toujours plus nombreux) pour plus de « souplesse », la « dualité »

étant sans doute une déclinaison du parangon de l'« agilité » entrepreneuriale ;

- des annonces de pistes de travail seront faites à la suite des déclarations du ministre de l'Éducation nationale sur l'agenda social.

Nous sommes désolé, mais n'avons pas vu l'ombre d'un vrai projet, pas même le début d'une idée, sauf la révérence convenue au respect des « contraintes » budgétaires. Aucune ambition, ne serait-ce même qu'affichée, pour la formation. Cela n'est pas sans rappeler l'audience du SNESUP à la DGESIP en décembre 2017, lors de laquelle M. Castoldi répétait qu'il n'y avait « pas de doctrine ». Mais *dans le même temps*, les rumeurs et échanges « en off » avec différents interlocuteurs du ministère continuent de faire état de projets remettant en cause le concours comme mode de recrutement de la Fonction publique d'État et généralisant le statut de contractuels comme voie d'entrée dans le métier. Au-delà des divergences, ce qui apparaît toujours, y compris dans les propos récemment rapportés par J. Ginestie (président du Réseau des ESPÉ) à l'AEF, c'est que la responsabilité de l'employeur dans les conditions (aggravées) de la formation ne peut pas être remise en cause... au mieux lui est-il demandé de préciser ses attentes, de retravailler le référentiel métier.

La publication des « recommandations » et autres « guides », couplée à l'antienne de l'« amélioration » (sans-doctrine-mais-à-moyens-constants), donne bien le ton : si les enseignants sont destinés à appliquer à la lettre la bonne parole du ministre, est-il encore besoin de les *former* ?

EN RÉPONSE AUX PROPOS DU MINISTÈRE

Remarques de la FSU lors de cette audience

- **Sur la méthode de travail et les annonces d'un agenda social** que soit pris le temps d'une réelle concertation avec *tous* les acteurs.

- **Sur les aménagements AED**, que le ministère présente comme des prérecrutements, la FSU a rappelé qu'il doit se traduire par du temps pour étudier, sans contrepartie de service pendant les études. Nous avons souligné que le temps de présence en établissement n'est pas en soi formateur s'il n'est pas encadré et mis à distance.

- **Sur les modalités de stage** : La FSU ne rejette pas l'alternance, mais conteste l'usage qui en est fait actuellement. Tout stage n'est pas formateur « en-soi », il exige une préparation, une analyse, une mise en perspective théorique, qui permettent aux étudiants-stagiaires *d'entrer en formation*. Cette entrée en formation nécessite une disponibilité intellectuelle et pratique, impliquant qu'ils ne soient *pas considérés comme moyens d'enseignement*, c'est-à-dire qu'ils soient *extraits des plafonds d'emploi*.

- **Sur les orientations générales** : la FSU refuse l'idée d'une « sous-formation », qui pourrait se profiler par exemple pour les enseignants des filières professionnelles – pour lesquels les textes

préconisent le recrutement de professionnels. Les besoins de formation ici sont les mêmes que pour les autres enseignants, quand ils ne sont pas plus importants : des représentations à déconstruire (être le professionnel d'un métier – commercial, technicien, maçon, etc. – ce n'est pas être enseignant !). La formulation des préconisations du rapport Calvez-Marcon ne doit pas non plus être la porte ouverte à un recrutement accru d'enseignants non-titulaires dans les disciplines professionnelles (pour rappel, le rapport parle *d'assouplissement* des

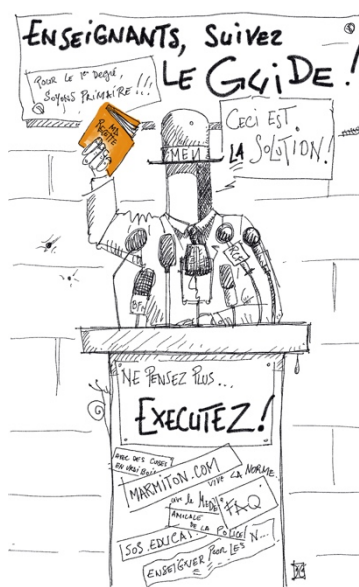
modalités de recrutement en plus de la facilitation du va-et-vient entre entreprise et lycée).

Nota bene. Il s'agit d'extraits du compte rendu FSU rédigé sur cette audience, qui est disponible ici en intégralité : <https://frama.link/ZogmayMY>. Vous trouverez également dans le prochain numéro de *Former des maîtres*, n° 665 (mai 2018) un dossier sur l'Éducation dans le « nouveau monde » et la contribution du SNESUP à propos de la question de l'amélioration de la formation.

ACTUALITÉS | ROUEN

Recherche directeur-riche de l'ESPÉ désespérément...

Mobilisation des futurs enseignants à Rouen : « Il faut mettre le ministre au pied du mur ». Étudiants et enseignants de l'ESPÉ de Rouen ont manifesté mercredi 18 avril 2018. Ils demandent la nomination d'un directeur... poste vacant depuis six mois ! (<https://frama.link/mDWAFGWe>)



Formateurs à temps partagé :
merci pour ce moment...

Depuis 2012, les ministres et leurs services ont présenté la figure du «formateur de terrain» (entendre les PEMF et enseignants à temps partagé EPLE-ÉSPÉ) comme celle qui devait apporter une contribution décisive à la formation, en raison de son «expérience du terrain». À Nantes cela s'est traduit par le recrutement systématique de temps partagés, à rebours de nos demandes d'équipes réellement plurielles, comportant des enseignants-chercheurs, des enseignants de statut second degré, général et professionnel, des PEMF, des enseignants du 1er et du 2nd degré à temps partagé, des intervenants ponctuels.

Or la présidence de l'université de Nantes vient de notifier au directeur de l'ÉSPÉ que, sur 66 postes de formateurs à temps partagé, onze ne seront pas renouvelés à la rentrée 2018 et que toutes les créations de postes temps partagé sont refusées... Brusquement, les collègues en temps partagé sont massivement «remerciés» et renvoyés dans les établissements (qui n'auront d'ailleurs pas forcément les moyens de les réintégrer).

Les personnels formateurs et formatrices de l'ÉSPÉ, quel que soit leur statut, font face à une charge de travail très conséquente. Sommés de s'adapter aux incessants changements du cadre national de la formation, à des adaptations de maquettes successives, aux contraintes austéritaires que l'université répercute sur sa composante ÉSPÉ, ils sont dans un état de surcharge de travail avérée, qui génère, pour certain-es, une profonde souffrance.

D'autre part, le nombre d'étudiants à la rentrée prochaine ne devrait pas diminuer sinon de manière marginale. Si le nombre de stagiaires est réduit dans certains départements de l'académie, il devrait être largement compensé par le passage en M2 d'étudiants non lauréats du concours. En outre, le nombre de demandes d'inscriptions en M1 est en hausse par rapport à l'année précédente. La diminution brutale de ces postes enfin, si elle était maintenue, mettrait en difficulté les différents sites de formation, en particulier les sites non-nantais.

Le SNESUP rappelle ses exigences concernant la politique d'emploi à l'ÉSPÉ :

- des recrutements à hauteur des besoins de formation définis par les maquettes et suffisants pour développer la politique de recherche;

- des recrutements à temps plein en priorité, et notamment des EC pour combler le déficit important existant pour les masters MEEF, mais aussi des collègues formateur-ice-s de statut 1^{er} ou 2nd degré

- le renouvellement des enseignants à temps partagé qui le souhaitent, que personne ne soit renvoyé d'autorité ou sous pression dans son établissement sans que chacun des cas ne soit discuté collectivement

un exemple de la « naturalisation »
du recours à la contractualisation

Le recrutement des collés aux CAPES pour pallier la pénurie de professeurs : lors du CE de l'ÉSPÉ du 11 avril 2018, a été évoquée, par exemple, une proposition de l'IPR d'ÉPS. Sachant d'ores et déjà «qu'il va lui manquer 30 professeurs à Paris», elle pense (sans doute en toute bonne foi?) que la *solution* est de s'adresser prioritairement aux M2 non lauréats pour leur «offrir» la «possibilité» de devenir... contractuels. Nul besoin d'épiloguer sur le cheval de Troie qu'une telle initiative constituerait dans le contexte de réduction massive des postes aux concours que nous connaissons – le Vice-Chancelier, nouvellement nommé, a souligné que c'était là un «point de vigilance» (?)

Pour le premier degré, le DASEN a alors ajouté qu'afin de «dédoubler en REP», il allait lui falloir recourir, malgré la dotation de 107 emplois supplémentaires, à une centaine de contractuels – tout en limitant les *exeat*, les acceptations de temps partiels, etc., «pour ne pas dégarnir le vivier des enseignants parisiens».

Faut-il rire? Faut-il pleurer? Il faut comprendre et agir!

Mobilisation des étudiants-e-s, voir ici appel à une AG <http://iufmparis.canalblog.com/>.

Dernière minute (3 mai 2018) : une analyse du petit livre orange par D. Bucheton dans le *Café pédagogique* : <https://frama.link/oFBGPGek> et une tribune signée par plusieurs collègues sur la situation de la formation des enseignant-es dans *Libération* : <https://frama.link/GKMgnqfo>.